

Privilège—M. Broadbent

Non. On a catégoriquement affirmé que ces mesures allaient figurer au budget.

Ces trois reportages, ceux du *Toronto Star* du 7 avril et du 8 avril et l'émission *National News* diffusée par CTV le dimanche 9 avril, faisaient des affirmations catégoriques quant à des choses précises qui devaient se trouver dans le budget et qui, nous l'avons constaté hier soir, étaient bel et bien là.

J'aimerais qu'il soit bien clair que mon inquiétude au sujet de cette fuite concernant le budget n'est aucunement fondée sur un quelconque souci de perpétuer de vieilles traditions. Beaucoup de traditions valent certainement la peine d'être préservées, mais je ne suis pas de ceux qui croient que tout ce qui s'est fait dans le passé doit être poursuivi indéfiniment dans l'avenir. D'après mon interprétation, la raison fondamentale de la traditionnelle préoccupation parlementaire visant à garder le secret du budget, c'est d'éviter la possibilité que des particuliers ou des entreprises réalisent des profits grâce à des renseignements sur le budget obtenus prématurément.

Je voudrais vous signaler monsieur l'Orateur, et par votre intermédiaire au ministre des Finances (M. Chrétien), que l'exposé budgétaire présenté hier soir renfermait d'importantes données au sujet des sociétés. Il proposait entre autres d'autres concessions fiscales à l'industrie pétrolière au Canada. Comme il est évident que de si nombreux détails ont été divulgués, et à mon avis la chose est incontestable, au sujet des modifications fiscales dans le budget, des niveaux de la taxe de vente dans les provinces, du stimulant qu'il pouvait apporter à l'économie et d'autres questions auxquelles j'ai déjà fait allusion, on peut se demander si ceux qui ont été renseignés si facilement au sujet de ces propositions n'ont pas découvert également qu'une concession fiscale spéciale était accordée à l'industrie pétrolière. Il s'ensuivrait immédiatement des fluctuations à la Bourse.

Monsieur l'Orateur, la Bourse a fluctué ce matin. Les actions de l'Imperial Oil ont augmenté aujourd'hui. Imperial Oil est un des principaux bénéficiaires du budget d'hier soir. Ce n'est donc pas sans raison que je me demande si on a bien respecté une vieille tradition, soit le caractère confidentiel du budget. Dans ce cas-ci, le secret signifie que, pour que le gouvernement parlementaire conserve toute son importance, seuls le ministre et ses proches collaborateurs devraient connaître le dossier pour empêcher les spéculateurs de profiter de la situation, ce qu'ils ne manqueraient pas de faire s'ils connaissaient à l'avance le contenu du budget.

● (1512)

Quelle que soit la source de ces renseignements, il semble fort probable qu'il y ait eu une fuite majeure à propos du budget. A mon avis, des parties importantes de l'exposé budgétaire d'hier soir ont été communiquées, peu importe par qui, à un certain nombre de sources journalistiques. Il se peut que l'une d'elles ait obtenu les renseignements en question et les ait ensuite communiqués à une autre. Ce qui importe, c'est qu'il y a eu une fuite.

J'aimerais me reporter à deux précédents dans l'histoire moderne du gouvernement parlementaire. Ils datent de 1936 et 1947 et se produisirent en Grande-Bretagne. Dans un cas, dès qu'on eut prouvé qu'il y avait eu fuite, le ministre a démissionné parce qu'il avait par mégarde communiqué les rensei-

[M. Broadbent.]

gnements en question à un journaliste le soir du budget. Il a donc démissionné immédiatement. Dans le cas qui s'est produit en 1936, quand on eut signalé au ministre qu'il semblait y avoir eu une fuite de renseignements, il a automatiquement ordonné qu'on tienne une enquête officielle parce qu'il reconnaissait l'importance fondamentale du secret budgétaire. Dans les deux cas, on a fait le nécessaire avec promptitude et de façon consciencieuse.

Étant donné que le budget contient des renseignements qui influent très directement sur la valeur des actions de la compagnie Imperial Oil et peut-être aussi d'autres compagnies et que les faits laissent clairement entrevoir la possibilité qu'il y ait eu une fuite de renseignements sur le budget, nous devons nous rendre compte qu'il est tout à fait possible que certaines personnes aient acheté des actions d'Imperial Oil il y a quelques jours à peine parce que le budget ferait monter la valeur de ces actions et permettrait à ces personnes de réaliser des milliers de dollars de bénéfices inespérés en l'espace de quelques jours ou de quelques heures. La question est grave.

Si le ministre des Finances n'annonce pas cet après-midi qu'il a l'intention d'ordonner qu'on fasse une enquête approfondie sur la question et ne nomme pas ceux qui mèneront cette enquête, vu que Votre Honneur a décidé que j'avais de prime abord de bons motifs pour soulever la question de privilège, je serai obligé de proposer que la question d'une fuite possible de renseignements contenus dans l'exposé budgétaire d'hier soir soit renvoyée au comité permanent des privilèges et des élections pour fins d'enquête.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai été mis au courant de l'article paru dans le *Star* de Toronto cela m'a bien sûr ennuyé; mais j'aimerais donner à la Chambre quelques renseignements qui vont probablement éclaircir la situation.

D'abord, j'ai parlé de ce projet de réduire la taxe de vente dont nous devons partager le coût. J'ai dit clairement aux ministres des Finances provinciaux, il y a quelques semaines, que c'était une possibilité. Je suis allé les voir et nous avons discuté de toutes sortes de questions telles que la situation du dollar, la politique monétaire et fiscale du gouvernement, de ce que nous devrions faire et de leurs points de vue. Au cours de ces entretiens, j'ai parlé de cette possibilité. Je leur ai dit que cette mesure était intéressante et que j'essayais simplement d'établir s'ils seraient prêts à y participer.

Je leur ai bien dit qu'ils apprendraient le soir du budget si nous donnerions suite ou pas à ce projet. Nous en avons parlé comme d'une possibilité. J'ai été très franc avec eux, car lorsque l'on discute de quelque chose avec les ministres des Finances provinciaux, il est plus loyal de leur faire savoir ce qu'on pense. Personnellement, je cherchais à leur faire valoir cette idée, mais je leur ai toujours dit que cela «dépendrait de la réponse que j'obtiendrais des autres provinces». Je leur ai dit que je n'étais pas certain de donner suite à ce projet. Ainsi, cette semaine, les ministres des Finances provinciaux savaient que c'était là une possibilité. Ils n'ont jamais su que j'avais décidé de la faire. En fait, quand le journal en a parlé, aucun ministre des Finances provinciaux ne le savait car je n'étais pas encore sûr moi-même de pouvoir y donner suite.